

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	463	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : HALoui LATIFA ve HEMMI ABdelkader		
Date de naissance :		
Adresse : AZRAI 2 Rue 75 N°46 EP onfia casa		
Tél. :	0664772325	Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr. Kenza ZAIM Médecin Interniste 95, Bd Anoual et angle rue Tabit Bou El Koura - 1er étage, n° 14		
Date de consultation :	13	/	23
Nom et prénom du malade :	HALoui veuf HEMMI LATIFA		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Arthrose MLI		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input checked="" type="checkbox"/> ALC	Pathologie : Pathologie : 02 Aout 2013 KH. R
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

Sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare ma connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/6/23 Cs + Echo			500,07	DR. Kenza ZAIB Médecin Interniste 95, Bd Aoual et Sidi El Abbès Rabat 10000 - Maroc Télé : 0522 911654

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SAIB SARL Dr. Zahra SAIB 154 Bd Oued Daoura El Azher - Oujda Casablanca Tél : 0522 911654	13.6.23	507,70

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1				

Spécialiste en Médecine Interne

Ancien médecin du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Maladies de système

Rhumatismes inflammatoires

Maladies auto-immunes

Maladies hématologiques

Check-up



Dr Kenza ZAIM

د. كنزة الزعيم

أخصائية في الطب الباطني

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشيد بالدار البيضاء

الأمراض الباطنية

أمراض الروماتيزم

أمراض المخاعة الذاتية

أمراض الدم

الفحص العام

13/6/23

HALORI LATIFA

60.00

1/ Flanix 15 mg
1 cp (j) X 20 jrs

2/ Dexiges 20 →
1cp (j) X 2 jrs

3/ Artimex
1cp X 2 (j) X 3

4/ Nycodaflex
1cp X 3 (j) X 2

5/ Klipal colerine
2cp X 2 (j) X 20 jrs

95/Bd Anoual et angle Rue Tabit Bnou Kourra, 1^{er} étage, N° 14 - 0
(entre Clinique Internationale et Laboratoire Glab, Station Tramway:

عن أنوال و زاوية زنقة ثابت ابن قرة، الطابق 1، رقم 14 – الدار البيضاء

05 22 86 32 22 06 24 20 20 10 drzaimkenza@g

LOT 214714
EXP 11/24
PPV 60DH90

UNE PROTECTION MULTIPLE

LOT 22.321/FC12
11/2025 PPC 249.00

LUT 22.321/PLT12
11/2025 PPC 249.00

GTIN: 06118001260850
LOT: 4048
MFG: 09 2022
EXP.: 09 2025
PPV: 94DHs00



14.00	14.00
14.00	14.00
14.00	14.00

6/ Bonfix

99,40 x 2
Sep (més x 3 més)

907,70

Dr. Kenza ZAIM
Médecin Interniste
95, Bd Al Kout et angle rue Tabit
El Kout El Kout, 10000 Casablanca, Maroc

Lot N° : 0202055
Fab : 02/2022
Per : 02/2025
PPV (Dhs) : 99,40

Lot N° : 0202055
Fab : 02/2022
Per : 02/2025
PPV (Dhs) :

